



## VISIOMED GROUP annonce l'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA<sup>2018-1</sup>) au bénéfice des actionnaires de la société

Paris, le 6 mars 2018

VISIOMED GROUP (FR0011067669 – ALVMG), société spécialisée dans l'électronique médicale nouvelle génération, annonce la mise en œuvre d'une 1<sup>ère</sup> attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA<sup>2018</sup>) au profit de ses actionnaires existants selon les modalités suivantes :

- 1 BSA<sup>2018-1</sup> pour 1 action détenue ;
- 91 BSA<sup>2018-1</sup> permettent de souscrire 5 actions nouvelles ;
- Prix de souscription de 1,054 € par action ;
- Souscription possible entre le 14 mars 2018 et le 4 mars 2023.

Cette attribution gratuite de BSA permet à VISIOMED GROUP de fédérer ses actionnaires et de leur permettre de participer au financement du Groupe dans des conditions équivalentes à celles négociées avec le partenaire financier dans le cadre du programme de financement par OCABSA<sup>1</sup>.

Le produit éventuel de l'exercice de la totalité des 28 745 175 BSA émis et attribués, soit 1,664 M€ après neutralisation des action auto-détenues<sup>2</sup>, permettrait également à VISIOMED GROUP de disposer de ressources additionnelles afin de financer sa stratégie de développement dans la santé connectée.

A ce jour, 66 OCABSA ont été tirées, soit 6,6 M€ sur les 25 M€ prévus.

Les conditions d'exercice ou de conversion des instruments financiers déjà émis ne seront pas ajustées en conséquence de cette attribution gratuite de BSA.

<sup>1</sup> Cf. communiqué de presse du 26 février 2018. Le prix d'exercice retenu pour les BSA<sup>2018-1</sup> est le même que celui retenu pour les BSA émis au profit de la société Hudson Bay Master Fund Ltd., à savoir 115% du dernier cours demandé à la clôture le 23 février 2018, soit 0,917 € X 115% = 1,054 euros.

<sup>2</sup> 82 634 actions auto-détenues au 5 mars 2018, après bourse



Le 14 mars 2018, chaque actionnaire de VISIOMED GROUP recevra gratuitement un BSA<sup>2018-1</sup> par action détenue<sup>3</sup>. Sur la base du capital à cette date, un maximum de 28 745 175 BSA<sup>2018-1</sup> sera émis.

Les titulaires des BSA pourront les exercer et ainsi obtenir des actions de VISIOMED GROUP à compter du 14 mars 2018 et jusqu'au 4 mars 2023 inclus. Le prix d'exercice des BSA est fixé à 1,054 € par action. 91 BSA<sup>2018-1</sup> donnent le droit de souscrire 5 actions nouvelles VISIOMED GROUP, soit globalement à 5,27 € pour 5 actions nouvelles. Les actions nouvelles souscrites sur exercice des BSA<sup>2018-1</sup> seront assimilées aux actions anciennes dès leur création.

Un maximum de 1 579 405 actions nouvelles sont susceptibles d'être émises sur exercice des BSA<sup>2018-1</sup>, soit 5,48% du capital actuel.

Les BSA<sup>2018-1</sup> seront cotés et échangeables sur Euronext Growth sous le code ISIN FR0013322724 à compter du 14 mars 2018.

En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF), la présente émission ne donnera pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF. Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits dans le Rapport financier 2016 disponible sur le site internet de la Société : [www.visiomed-group.com](http://www.visiomed-group.com).

Un avis aux actionnaires relatif à la présente opération sera publié le 9 mars 2018 au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO).

#### À propos de VISIOMED GROUP

Fondé en 2007 par Eric Sebban, Visiomed Group développe et commercialise des produits et des services de santé innovants centrés sur les usages au service de la prévention et du bien-être, de l'autodiagnostic médical et de l'accompagnement des malades chroniques. Sa mission : mettre l'innovation au service de la santé de tous, en partant des besoins de chacun.

Visiomed Group est notamment l'inventeur du ThermoFlash<sup>®</sup>, 1er thermomètre médical à infrarouge sans contact qui a été adopté dans le monde entier. En 2014, Visiomed Group est devenu le 1er laboratoire d'électronique médicale à pénétrer le marché à très fort potentiel de l'Internet des Objets (IoT) en lançant une gamme unique d'objets de santé connectés sous la marque BewellConnect<sup>®</sup>.

Bewellconnect<sup>®</sup> concentre aujourd'hui tous les savoir-faire de Visiomed Group en matière d'e-santé pour le grand public comme pour les acteurs du monde de la santé grâce à des dispositifs médicaux connectés certifiés, une plateforme d'interprétation médicale et des solutions de télémédecine avancées.

Basé à Paris et Boston, Visiomed Group s'appuie sur une équipe de 115 collaborateurs. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 10 M€ en 2017. Ses produits sont distribués dans 35 pays. Lauréat du Pass French Tech 2016/2017 et membre de la FrenchTech, Visiomed Group est qualifié « entreprise innovante » par Bpifrance et coté sur Euronext Growth (ALVMG). Ses solutions ont été récompensées par de nombreux prix. En 2016, l'entreprise remportait les ScaleUpAwards organisés par KPMG et CroissancePlus.

Plus d'informations sur [www.visiomed-lab.com](http://www.visiomed-lab.com) et [www.bewell-connect.com](http://www.bewell-connect.com)



#### CONTACTS

<sup>3</sup> Attribution réalisée sur la base de la 9<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2016 et décidée par le Conseil d'administration dans sa séance du 23 février 2018 et du 5 mars 2018.



**VISIOMED GROUP**

Eric SEBBAN

[bourse@visiomed-lab.com](mailto:bourse@visiomed-lab.com)

**ACTUS finance & communication**

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

[visiomed@actus.fr](mailto:visiomed@actus.fr)

Alexandra PRISA

[aprisa@actus.fr](mailto:aprisa@actus.fr)

PDG

01 40 67 06 50

Relations Investisseurs

01 53 67 36 78

Relations Presse financière

01 53 67 36 90

© Visiomed Group SA 07/2017. Les marques citées sont la propriété de leurs auteurs respectifs. Reproduction interdite même partielle sans autorisation préalable.



L'électronique médicale nouvelle génération